



Bloc de Compétences 3 - niveau 4

Assurer les travaux courants de comptabilité



Objectif de la formation

Acquérir les compétences nécessaires pour assurer les travaux courants de comptabilité

Passage d'un CCP (Certificat de Compétences Professionnelles) des qualifications suivantes :

- Titre professionnel Secrétaire Comptable - CCP 3
- Titre professionnel Comptable Assistant-e - CCP 1



BC 3

BC 3 - Assurer les travaux courants de comptabilité

Contenu de la formation

- Comptabiliser les documents commerciaux
- Comptabiliser les documents bancaires et effectuer le suivi de la trésorerie
- Établir et comptabiliser les déclarations de TVA.
- Contrôler, justifier et rectifier les comptes

Contacts

Agence de Lorient
117 Bd Léon Blum - 56100 Lorient
02 97 87 15 60
greta.aglorient@ac-rennes.fr

Conseillère en formation continue
Jasmine Gourong

Coordinatrice
Sybille Jezequel
sybille.jezequel5@ac-rennes.fr

Lieu de formation

Lycée Colbert, 117 Bd Léon Blum
56100 LORIENT (Bâtiment F)
Accès conforme aux personnes à mobilité réduite

Publics

Personne à la recherche d'un emploi (inscrite à Pôle Emploi si 26 ans et +)
Salarié·e en transition professionnelle
Autre : nous consulter

Pré requis

niveau 3 atteint
Modalités et délais d'accès
> Test de positionnement
> Entretien
Délai maximum de 30 jours entre le dépôt du dossier de candidature et la notification de sélection à l'entrée en formation

Informations spécifiques

210h en centre + 70 h en entreprise

Validation

Certificat de Compétences Professionnelles : Assurer les travaux courants de comptabilité
CCP1 du titre professionnel comptable assistant
CCP3 du titre professionnel secrétaire comptable
Niveau 4 du Ministère du Travail

Dates

session : 02/11/2021 au 14/01/2022

Méthodes-moyens pédagogiques

Plateau technique informatisé
Alternance de cours pratiques et théoriques
Formation individualisée
Parcours multimodal (présentiel) Formation Ouverte A Distance (maximum 12% du parcours)

Modalités d'évaluation

ECF (Épreuves en cours de formation) et session de titre en épreuves finales ponctuelles (Étude de cas et entretien jurys).

Financement de la formation

Si vous êtes demandeur·euse d'emploi, votre formation peut être financée entièrement par la Région Bretagne dans le cadre du QUALIF'Emploi.



Autre situation :

Nous étudions votre situation et vous aidons à mobiliser les dispositifs vous permettant de financer, tout ou partie, votre formation : Compte Personnel de Formation, Projet de Transition Professionnel...



Tarif

13 € / heure hors accord négocié

*Nos conditions générales de vente sont consultables sur notre site
<https://greta-bretagne.ac-rennes.fr/portail/web/conditions-generales-de-vente>.*